



Incident à la MAH1 :

Un détenu sur le toit



Hier, le 16 octobre, vers 16h20, un détenu de la Mah1 a réussi à escalader le préau de la cour de promenade.

En effet, aidé par d'autres détenus, il a réussi à escalader le mur séparant les deux cours de promenade. Une fois en haut, il a franchi les concertinas pour accéder au toit du préau, situé à **plus de 6 mètres de hauteur**. Malgré les injonctions des agents, il a refusé de redescendre et s'est montré provocant depuis le sommet.



Nous avons appris que la veille, ce détenu s'était fait saisir deux téléphones portables, ce qui l'avait conduit à être déplacé dans un autre bâtiment. Sa principale revendication semblait être **son transfert**, probablement par crainte de représailles de la part des autres détenus à qui appartenaient les téléphones.

Les ERIS ont été déployées pour intervenir et le récupérer en toute sécurité pour le placer au quartier disciplinaire.

Lors de la préparation de ses affaires pour le quartier disciplinaire, grâce à la vigilance des agents, environ **40 grammes de produit stupéfiant**, déjà conditionnés à la vente, ont été retrouvés.

Nous tenons à saluer la gestion exemplaire de cet incident par la direction et l'encadrement, ainsi que le professionnalisme des agents de Beauvais. Leur sang-froid, leur réactivité et leur cohésion tout au long de cette situation illustrent leur engagement et leur sérieux dans la préservation de la sécurité de notre établissement.

Par ailleurs, nous tenons à saluer également l'intervention efficace des ERIS Lille ainsi que celle des pompiers de Beauvais, dont la mobilisation rapide a été déterminante pour la maîtrise de la situation.



FO Justice CP BEAUVAIS
Le 17 Octobre 2025

